

Isneauville, le 27 février 2020

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Monsieur le Président
Hôtel de Communauté
48 bis Route de Veulettes - BPT
76450 CANY BARVILLE

Objet : SDE76 – élections 2020

Affaire suivie par : M. Patrick DE WIT

Mél. : carole.damarey@sde76.fr

Secrétariat : 02.32.08.26.30

N/Réf. : PDW/CD

Cher Collègue,

Je souhaite vous informer des dispositions à prendre pour mener à bien les élections prochaines du SDE76.

1. Election des délégués

Chaque communauté de communes devra élire autant de délégué(e)s titulaires et de délégué(e)s suppléant(e)s au SDE76 qu'elle compte elle-même de communes adhérentes au SDE76 (dans votre cas 62 communes) suivant les dispositions rappelées dans la fiche n° 1 que vous trouverez en pièce jointe.

Votre communauté de communes devra transmettre au SDE76 (à carole.damarey@sde76.fr) **avant le 4 mai 2020** la **délibération** et la fiche de renseignements (en pièce jointe) comprenant obligatoirement le nom et l'adresse personnelle de chacun des 124 délégués.

A noter que vous pouvez nous transmettre **votre délibération non visée par la préfecture** comme indiqué dans la fiche n° 1, afin de pouvoir respecter les délais.

2. Election des représentants

Le 6 mai 2020, le SDE76 convoquera vos 62 délégué(e)s titulaires pour la réunion de vos CLÉ (CLÉ 3, 5 et 6) qui siégeront en collège électoral les 12 et 13 mai 2020, pour procéder à l'élection des représentants de vos CLÉ au SDE76, suivant les dispositions rappelées dans la fiche n° 2 ci-jointe. En cas d'indisponibilité, chaque délégué(e) titulaire sera chargé(e) de prévenir lui(elle)-même son(sa) suppléant(e).

3. Election du bureau

Le 14 mai 2020, le SDE76 convoquera les 83 représentants élus, pour l'élection du président et des 13 vice-présidents, qui est programmée le mercredi 20 mai 2020, suivant les dispositions rappelées dans la fiche n° 3 ci-jointe.

Egalement, vous trouverez ci-joints une charte électorale, le guide des élus du SDE76 et la liste des communes de vos CLÉ.

Tous ces documents vous seront par ailleurs transmis sur l'adresse e-mail de votre cabinet et seront téléchargeables sur notre site internet.

En espérant que ces documents répondent à l'ensemble de vos questions, je vous prie d'agréer, cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



Patrick CHAUVET.